



JOB COACHING DANS LES METIERS DU TRANSPORT

<p>Quelles sont les conditions pour avoir accès au jobcoaching ?</p>	<p>Vous possédez un permis C et/ou CE (en ordre de CAP), la sélection médicale, la carte tachygraphe Vous voulez travailler comme chauffeur : Vous acceptez les horaires variables, vous êtes disponible de jour, de nuit, les week-ends. Vous acceptez les heures supplémentaires Vous possédez de bonnes capacités physiques : travail de manutention, Vous avez des solutions de mobilité fiables : horaires de début de travail très variables Vous savez lire, écrire, comprendre et communiquer en français Vous possédez une bonne connaissance de la géographie belge</p>
<p>Qu'allez-vous apprendre ?</p>	<p>Vous allez développer votre autonomie dans la recherche d'un emploi dans une entreprise de transport Vous allez apprendre la conduite d'un camion porteur et/ou d'un camion remorque ou semi- remorque Vous allez acquérir une expérience professionnelle dans une entreprise de transport</p>
<p>Où cela se déroule-t'il?</p>	<p>Dans les locaux de la MIREC</p>
<p>Comment s'organise le jobcoaching ?</p>	<p>entre 17,5H/semaine et 35H/semaine Rendez-vous et activités de groupe : 1 à 2X par semaine (du lundi au vendredi entre 8h et 16h) Horaire variable selon les entreprises durant le stage</p>
<p>Combien de temps dure le jobcoaching ?</p>	<p>De 2 à 6 mois</p>
<p>Comment s'inscrire ?</p>	<p>Pour connaître les prochaines dates de séance d'information, contactez l'accueil MIREC - +32 71 208 220 - ou votre conseiller FOREM Si vous désirez participer à une information, veuillez-vous y inscrire idéalement via votre conseiller référent FOREM, sinon via l'accueil de la MIREC (+32 71 208 220) À la suite de cette séance d'information, si vous êtes intéressé, vous prenez rendez-vous pour un entretien individuel.</p>